



Poste de technicien ou technicienne en photo-interprétation

Canards Illimités est à la recherche d'un ou d'une technicienne en photo-interprétation avec une spécialisation en milieux humides pour son programme de cartographie détaillée des milieux humides.

Responsabilités :

- Effectuer des travaux de photo-interprétation des milieux humides à partir de photographies aériennes numériques avec les logiciels de photogrammétrie et de géomatique;
- Créer, gérer et optimiser des bases de données à référence spatiale;
- Valider et caractériser les milieux humides sur le terrain;
- Participer aux campagnes de survols aériens.

Formation et exigences :

- Formation de base en biologie ou en sciences de l'environnement avec un diplôme technique en géomatique, en foresterie ou en photogrammétrie et deux ans d'expérience pratique;
- Bonne connaissance des écosystèmes de milieux humides (systèmes de classification, l'hydrologie, les espèces végétales, les types sols et les fonctions écologiques de ces habitats);
- Bonne connaissance des logiciels de géomatique (ArcMap) et de photogrammétrie (DVP, Dat/EM);
- Expérience dans l'exécution et la coordination des campagnes de terrain et de survols aériens;
- Précision, souci du détail, respect des échéances et capacité de travailler de façon autonome.

Lieu de travail et nature du poste :

Poste à temps plein au bureau de Québec pour une durée d'un an avec possibilité de prolongation. Le ou la titulaire pourra être appelé à se déplacer partout au Québec.

Prière de soumettre votre candidature d'ici le lundi 10 janvier 2011, par courriel, par télécopieur ou par la poste :

Poste de photo-interprète
Canards Illimités
710 rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec) G2J 1C2
Télec. : 418-623-0420
Courriel : j_beaulieu@ducks.ca

CI est un organisme de charité privé qui œuvre pour la conservation des milieux humides et des habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine, de la faune et des humains.

*CI remercie tous les candidats et candidates qui postulent pour ce poste.
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue recevront un accusé de réception.*